

on soit conduit à remanier complètement les coupes génériques de cette tribu, dans laquelle s'accuse déjà fortement l'hétérogénéité du genre *Mopsea* Lamouroux.

SUR UN TYPE D'ALCYONAIRE
DES COLLECTIONS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS,
THOUARELLA ANTARCTICA (VALENCIENNES),

PAR M. CH. GRAVIER.

L'expédition de la *Vénus* (1836-1839), commandée par le capitaine du Petit-Thouars ⁽¹⁾, recueillit aux îles Malouines ou Falkland deux exemplaires d'un Alcyonaire que Valenciennes appela *Primnoa antarctica*. L'un de ces exemplaires est représenté planche XII, figure 2 (Zoophytes) dans l'atlas — que n'accompagne aucun texte — consacré aux animaux rapportés par la *Vénus*. Ils existent tous deux encore dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où ils ont été conservés à sec depuis le retour de l'expédition (1839); cette circonstance explique l'état de délabrement de ces deux types historiques. Je les ai placés dans l'alcool, où ils ne continueront pas à se détériorer. Dans le bocal qui contient l'un des exemplaires se trouve une étiquette manuscrite sur laquelle on lit :

Malouines
M. du Petit-Thouars
Expédition de la *Vénus*.

Ce bocal et celui qui renferme le second exemplaire portent chacun une étiquette donnant les indications suivantes :

Primnoa antarctica
Vénus, Zoophytes, pl. 12, fig. 2.
Îles Malouines
M. du Petit-Thouars.

La colonie qui me paraît avoir été figurée par Valenciennes est celle qui est cassée en deux, parce que c'est la seule qui possède encore une partie de sa base élargie servant à la fixation sur le support qui a disparu.

⁽¹⁾ Voyage autour du monde sur la frégate la *Vénus*, pendant les années 1836-1839, publié par ordre du Roi, sous les auspices du Ministre de la Marine, par M. Abel du Petit-Thouars (*Atlas de zoologie*, Zoophytes, pl. 12, fig. 2, 2 a Paris, 1846).

L'image est un peu plus grande que nature, car elle mesure 16 centim. 5 de longueur alors que l'axe principal de la colonie en question n'a que 13 centim. 5. La silhouette de la *Thouarella antarctica* est assez fidèlement représentée; cependant les ramifications sont un peu plus denses que ne l'indique la figure 2. Quant aux calices grossis de la figure 2 a, ils ne sont pas, il s'en faut, d'une exactitude irréprochable, surtout en ce qui concerne les écailles marginales, qui ne sont qu'approximativement dessinées. La couleur jaune de la figure 2 est encore très sensiblement celle qui s'est maintenue jusqu'ici.

Dans son *Histoire naturelle des Coralliaires* (t. I, 1857, p. 140), H. Milne-Edwards donne de la *Primnoa antarctica* la diagnose suivante : « Polypiéroïde extrêmement délicat, dont les branches, presque filiformes, sont disposées irrégulièrement tout autour de la tige principale, de façon à constituer une touffe en forme de goupillon. Papilles calicifères petites, mais très fortes, comparativement au diamètre de l'axe qui les porte. »

Sous le même nom de *Primnoa antarctica*, J. E. Gray, en 1857⁽¹⁾, mentionne simplement :

P. antarctica. Valenciennes. Voy. *Vénus*, pl. 12, fig. 2.
South Polar Sea and Falkland Islands

Il n'est pas plus explicite, deux ans plus tard⁽²⁾ :

P. antarctica. Valenciennes. Voy. *Vénus*, pl. 12, fig. 2.
Hab. Falkland Islands

A. Kölliker⁽³⁾, dans ses *Icones histiologicæ*, indique pour les spicules des calices les dimensions 0 millim. 18—0 millim. 63; il ne mentionne rien pour les spicules de l'opercule ni pour ceux du cœnenchyme; il ne dit pas, d'ailleurs, où il a pris ses mesures; dans le texte qui précède, il déclare qu'il n'a étudié exactement lui-même que les calices de la *Primnoa lepadifera* Lamouroux; il donne cependant, dans la planche XVII, fig. 10-14, les images des spicules des *Primnoa lepadifera*, *P. flabellum*, *P. verticillaris*, *P. regularis* et *P. myura*.

S'armant de la description très sommaire de Milne-Edwards et des figures données par Valenciennes, J. E. Gray⁽⁴⁾, sans fournir aucun autre détail, fonde le genre *Thouarella*. Correctement, le genre, créé en

(1) J. E. GRAY, Synopsis of the Families of axiferous Zoophytes or barked Corals (*Proceed. of the Roy. Soc.*, Part XXV, 1857, p. 286).

(2) J. E. GRAY, *Descriptions of some new Genera of Lithophytes or stony Zoophytes*, Part XXVII, 1859, p. 483.

(3) A. KÖLLIKER, *Icones histiologicæ*, 2^{te} Abtheilung, Leipzig, 1866, p. 135.

(4) J. E. GRAY, *Catalogue of Lithophytes*, 1870, p. 45.

mémoire de l'illustre marin, eût dû s'appeler *Thouarsella* et non *Thouarella*.

Un très grand nombre de polypes des types rapportés par du Petit-Thouars se sont détachés de leurs branches et sont tombés au fond des bocaux. Dans la partie moyenne seule, les polypes sont restés en place; au-dessus comme au-dessous de cette région, les branches sont à nu, réduites à leur axe corné, très grêle, d'un jaune assez vif. L'axe principal de l'un des exemplaires, fortement incurvé à sa base, mesure 9 centim. 5 de longueur; il est incomplet à sa partie inférieure; la plus grande largeur n'excède pas 3 centimètres; il est vrai que les extrémités de la plupart des branches sont brisées. L'autre exemplaire, figuré par Valenciennes, mesure environ 13 centim. 5 de longueur; il est divisé en deux fragments et il possède une partie de la plaque basilaire qui le fixait au support.

Les branches, peu inclinées sur l'axe principal, s'insèrent tout autour de ce dernier et sont assez rapprochées les unes des autres; beaucoup d'entre elles restent indivises; celles qui se ramifient, à de très rares exceptions près, ne donnent naissance qu'à une seule branche de second ordre, généralement près de leur origine. Un grand nombre d'entre elles n'ont plus leur extrémité distale, qui s'est détachée, sans doute, avec le groupe de polypes qu'elle portait; les plus longues n'ont pas plus de 2 centimètres de longueur.

Assez fortement inclinés sur l'axe, les polypes, dont le diamètre va en croissant de la base au sommet, en général, sont insérés isolément. Les plus grands d'entre eux ont au plus 2 millimètres de longueur et le plus souvent moins. Ils sont beaucoup moins denses dans la partie proximale des branches que dans la partie distale, où ils masquent complètement l'axe qui les porte, ce qui donne lieu à des branches élargies à l'extrémité libre, en massue, dont la silhouette rappelle celle qu'on observe chez la *Rhopalonella pendulina* Roule, où se retrouve une disposition très analogue des polypes.

Les calices sont complètement enveloppés de spicules en écailles de grande taille, plutôt disposées en spires qu'en séries longitudinales. Les écailles marginales, au nombre de huit, ont une forme toute spéciale; elles présentent leur maximum de largeur dans la région moyenne et se rétrécissent graduellement en avant, de façon à se terminer en pointe mousse. Sur la face inférieure tournée vers le polype, elles sont munies d'une arête médiane longitudinale sur laquelle sont fixées des plates-formes transversales (parallèles à l'écaille), à divers niveaux, à bords dentés et de largeur décroissant graduellement d'avant en arrière. Ces plaques transversales prennent, sur certaines écailles, des dimensions relativement considérables. L'arête médiane reste généralement saillante, en une ou deux pièces, au-dessus de la plate-forme supérieure; parfois aussi, on voit deux arêtes divergeant vers le sommet de l'écaille. La face inférieure est couverte de

petites verrues nombreuses, de petites dimensions et de disposition rayonnante à partir d'un nucléus très apparent. Le bord postérieur de ces écailles est épaissi, très déchiqueté, avec de profondes échancrures. Les plus grandes des écailles marginales ont jusqu'à 0 millim. 8 de longueur et 0 millim. 6 dans leur plus grande largeur; l'arête médiane, avec ses plates-formes, a jusqu'à 0 millim. 56 de longueur et 0 millim. 23 de largeur maxima. Les écailles de l'opercule sont également au nombre de huit. Elles ont une forme foliacée et allongée, terminée en pointe mousse en avant, avec une échancrure médiane très accusée en arrière; elles sont fortement repliées suivant leur plan de symétrie, de sorte qu'elles forment une sorte de gouttière marquée sur la face opposée par une quille très saillante à bord crénelé; chacune des moitiés est d'ailleurs une surface gauche à allure très tourmentée; en outre, la quille dorsale est recourbée en S allongée. Les plus grandes ont jusqu'à 0 millim. 67 de longueur et 0 millim. 35 de largeur maxima. Elles présentent leur cavité vers l'extérieur et, par conséquent, leur arête vers le polype; dans leur ensemble, elles forment un opercule bombé, à convexité tournée vers l'extérieur. Les autres écailles des polypes ont leur partie antérieure fortement plissée, ce qui donne lieu à des crêtes rayonnantes, bien marquées; immédiatement en arrière des marginales, ces crêtes se continuent en avant, de façon à former une pointe saillante médiane qui s'atténue beaucoup en arrière. De chaque côté des crêtes, le bord antérieur est denté assez régulièrement; la partie postérieure des écailles est fortement ondulée, avec un bord épaissi, échancré profondément et à contour très sinueux. De nombreuses verrues sont assez régulièrement disposées en séries rayonnantes autour d'un gros nucléus très marqué. Au voisinage du bord antérieur, on remarque quelques pointes aiguës, en épines. Les plus grandes de ces écailles ont 0 millim. 6 de longueur et 0 millim. 65 de largeur maxima.

Dans l'écorce, les spicules sont de formes et de dimensions extrêmement variées; le bord antérieur est denté; le bord postérieur, épaissi, échancré et déchiqueté; les verrues de la face interne sont assez petites, nombreuses, plus ou moins distinctement alignées en files convergeant vers un nucléus très visible.

La base, un peu renflée, de beaucoup de polypes laisse voir, par transparence, un corps orangé de teinte assez vive; quand on ouvre un de ces polypes, on trouve, à la base, une calotte à fond un peu déprimé, contenant quelquefois un peu de substance de même couleur. Il est difficile, à première vue, de savoir exactement ce à quoi correspond cette calotte, étant donné que les deux exemplaires du capitaine du Petit-Thouars ont été conservés à sec pendant plus de 70 ans. Mais à cause de leur couleur, de leur taille, de leur situation, je suis porté à croire qu'il s'agit là d'un mode d'incubation analogue à celui que j'ai observé chez la *Rhopalonella pendulina* Roule. L'axe principal et les branches qu'il fournit, et qui sont

grêles et souples, sont de nature cornée; leur couleur est d'un jaune assez clair.

L'exemplaire-type de l'espèce dont il est question ici fut recueilli, comme on l'a dit plus haut, par le capitaine du Petit-Thouars, aux îles Malouines ou Falkland. La même espèce a été rapportée par le *Challenger*, des îles Crozet, à la profondeur de 550 brasses (990 m.), d'un fond dur formé de graviers et de coquilles; elle fut décrite pour la première fois par Wright et Studer⁽¹⁾. Ces auteurs n'ont pas donné la figure d'ensemble d'une colonie, ni celle d'un calice; ils n'ont pas suffisamment insisté sur les caractères spéciaux des écailles marginales des calices et, à ce point de vue, la figure 6, planche XXI de leur mémoire, correspondant à ces spicules, n'est pas assez explicite.

J. Versluys⁽²⁾, dans sa monographie des *Primnoïdæ* du *Siboga*, a ajouté quelques détails relatifs à la *Thouarella antarctica*, d'après un exemplaire sec qu'il a examiné au British Museum et qui a été rapporté, comme les types originaux, des îles Falkland, par le Capitaine Clark. Le zoologiste hollandais fait observer que les exemplaires du *Challenger* ont un tout autre faciès que cet exemplaire sec, qui est absolument conforme au type dessiné par Valenciennes. Il se demande s'il ne s'agit pas de deux espèces distinctes ou bien si l'aspect particulier des exemplaires du *Challenger* ne tient pas à ce fait qu'ils proviennent de 990 mètres de profondeur, alors que les autres vivaient beaucoup plus près de la surface.

Sydney J. Hickson⁽³⁾, dans son étude des Alcyonaires de la «National Antarctic Expedition», mentionne que la *Thouarella antarctica* a été recueillie par la *Discovery* en quatre stations différentes, à des profondeurs comprises entre 96 et 254 brasses (173-457 mètres). Je me demande si là encore, il s'agit bien de la *Thouarella antarctica*. La figure 19, pl. II, qui représente une écaille marginale, me paraît se rapprocher davantage des correspondantes de l'espèce décrite par W. Kükenthal⁽⁴⁾ sous le nom de *Thourella* aff. *variabilis* que de celle que j'ai observée chez la *Thouarella antarctica* authentique, dont l'arête médiane, avec ses vastes plates-formes, est si frappante. D'autre part, la figure 24, pl. II, d'une portion de branche d'un spécimen sec, d'après une photographie, laisse dans le même doute. Sans parler du nombre des écailles des polypes, beaucoup plus grand que ne l'indique la figure, les polypes eux-mêmes n'ont pas le même aspect et

(1) WRIGHT et Th. STUDER, *Report on the Alcyonaria (Reports on the scientific Results of the Voyage of H. M. S. Challenger, Zoology, vol. XXXI, 1889)*.

(2) J. VERSLUYS, *Die Gorgoniden der Siboga-Expedition*, II, Die Primnoïdæ, 1906, p. 35.

(3) S. J. HICKSON, *National Antarctic Expedition, Cœlentera Alcyonaria*, vol. III, p. 9, pl. II, fig. 19-24.

(4) W. KÜKENTHAL, *Deutsche Südpolar Expedition*, Bd. XIII, Zoology, V, p. 305, Taf. XX, fig. 2 et 3, Textfig. 9-12.

ils sont plus rapprochés les uns des autres dans le type de l'espèce que dans la figure en question.

Dans sa revision du genre *Thouarella*, J. Versluys ⁽¹⁾ divise les espèces de ce dernier en deux groupes, l'un d'eux ayant pour type la *Thouarella Hilgendorfi* Studer, et l'autre la *Thouarella antarctica*. Les espèces de ce dernier groupe, fait-il remarquer, n'ont été, jusqu'ici, trouvées qu'au sud du 37° degré de latitude Sud, aux îles Falkland, au Burdwood Bank (au sud de ces îles), aux îles Gough (au sud de Tristan d'Acunha), du Prince Édouard et Heard, toutes situées dans les parties sud des océans Atlantique et Indien.

Le genre *Thouarella* a été divisé par K. Kinoshita ⁽²⁾ en deux sous-genres : *Thouarella s. st.* et *Diplocalyptra*; le premier a un mode de division pennée, avec branches secondaires, tandis que le second se divise dichotomiquement et n'a point de branches secondaires; les caractères des polypes sont exactement les mêmes dans les deux sous-genres.

W. Kükenthal ⁽³⁾ a entrepris une nouvelle revision du genre *Thouarella*, à la suite de son étude des espèces de ce genre provenant de l'expédition antarctique allemande. Il fusionne le genre *Amphilaphis* Wright et Studer avec le genre *Thouarella*; il admet les deux groupes fondés par Versluys, auxquels il en ajoute deux autres, de sorte que le genre *Thouarella* se trouve partagé en quatre groupes ayant respectivement pour types : *Thouarella Hilgendorfi* Studer, *Th. antarctica* (Valenciennes), *Th. Köllikeri* Wright et Studer et *Th. regularis* (Wright et Studer). W. Kükenthal établit ses divisions, moins d'après le mode de ramification que d'après la disposition, le mode d'insertion et la configuration des polypes. Il fait observer que, dans l'architecture de la colonie, intervient fortement la convergence, qui diminue singulièrement, au point de vue taxonomique, la valeur du mode de ramifications. Celui-ci peut subir — et peut-être même fortement — l'influence du milieu.

On peut se demander si, en présence de données plus complètes sur le type pour lequel on a créé le genre *Thouarella*, on ne sera pas encore amené à un nouveau remaniement des coupes sous-génériques de ce dernier. Il est incontestable, en tout cas, que les écailles marginales de la *Thouarella antarctica* authentique ont, avec leur arête médiane à plates-formes, un facies tout spécial qu'on ne retrouve pas du tout chez la *Thouarella chilensis*, par exemple, que Kükenthal place dans le groupe *Antarctica*.

Le plus grand nombre des espèces du genre *Thouarella* sont antarctiques ou subantarctiques. C'est un genre de mer profonde, dont quelques repré-

(1) J. VERSLUYS, *loc. cit.*, p. 24.

(2) K. KINOSHITA, *Diplocalyptra*, eine neue Untergattung von *Thouarella* (Primnoïdæ) [*Annot. Zoolog. japonenses*, vol. VII, part. I, 1908].

(3) W. KÜKENTHAL, *loc. cit.*, p. 297.

sentants s'élèvent cependant dans les eaux du littoral. Si — ce que l'avenir nous apprendra — les espèces du *Challenger* et de la *Discovery* appartiennent réellement à la forme que Valenciennes a figurée en premier lieu, la *Thouarella antarctica* aurait une aire très vaste de répartition dans les mers antarctiques.

NOTE SUR LE CYCLAS AUSTRALIS LAMARCK,

PAR M. ED. LAMY.

S. Clessin (1879, *Mart. u. Chemn. Conch. Cab.*, 2^e éd., Cycladeen, p. 140) a cru pouvoir identifier au *Cyclas australis* Lamarck (1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 560) le *Corbicula australis* Deshayes [*Cyrena*] (1830, *Encycl. Méth.*, Vers, II, p. 50; 1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 278; 1854, *Cat. Conch. Coll. Brit. Mus.*, p. 230); Deshayes, cependant, avait séparé nettement ces deux espèces, aussi bien dans la 2^e édition des *Animaux sans vertèbres* (VI, p. 270 et p. 278) que dans le *Catalogue du British Museum*, où il rangeait l'espèce de Lamarck parmi les *Pisum* (p. 285).

En réalité, le *Cyclas australis* Lamarck n'est ni un *Corbicula* ni un *Pisidium*⁽¹⁾ et il appartient à un tout autre genre : c'est un *Lasæa*, comme l'a dit, dès 1851, Gray (*List Brit. Anim. Coll. Brit. Mus.*, pt. VII, Moll. Aceph., p. 82), qui le plaçait dans la synonymie du *Lasæa rubra* Montagu [*Cardium*] (1803, *Test. Brit.*, p. 83, pl. suppl. XXVII, fig. 4), en même temps que le *Bornia seminulum* Philippi, l'*Erycina violacea* Scacchi, l'*Amphidesma nucleola* Lamarck et le *Cycladina Adansonii* Cantraine⁽²⁾.

Cette véritable place générique du *Cyclas australis* Lk. est entièrement confirmée par l'examen des coquilles qui ont servi de types à Lamarck pour établir son espèce : elles sont conservées au Muséum de Paris, où elles sont fixées sur trois cartons.

Le premier, avec cette inscription manuscrite de Lamarck : « Cyclade australe, *Cyclas australis*. Timor », porte une valve isolée et quatre individus complets : tous d'assez forte taille, le plus grand mesurant 8 millimètres de diamètre antéro-postérieur, ils correspondent à la forme typique.

Les deuxième et troisième cartons, étiquetés l'un et l'autre par Lamarck : « *Cyclas australis* var. [2]. Port du roi George », supportent, l'un, 3 indi-

(1) Il existe un véritable *Pisidium* ayant ce même nom spécifique : le *P. australe* Philippi (1836, *Enum. Moll. Sicil.*, I, p. 39), d'Europe.

(2) Il faut ajouter à cette synonymie, d'après PETIT DE LA SAUSSAYE (1869, *Cat. Moll. Test. mers Europe*, p. 44), l'*Erycina Fontenayi* Mitre (1841, *Rev. Zool. Soc. Cuv.*, IV, p. 65).



BHL

Biodiversity Heritage Library

Gravier, Ch. 1913. "Sur un type d'Alcyonaire des Collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris : *Thouarella antarctica*." *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 19(7), 460–466.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/27226>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/332308>

Holding Institution

New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by

MSN

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.